



Direction générale de  
l'enseignement  
postobligatoire

Rue Saint-Martin 24 1014  
Lausanne

## Feuille complémentaire au contrat d'apprentissage

### Formation d'horticulteur-trice – Option floriculture

#### Choix du domaine d'approfondissement

---

Conformément au règlement d'apprentissage d'horticulteur-trice (option floriculture) du 7 mars 2000, un domaine d'approfondissement doit être fixé et inscrit dans le contrat d'apprentissage selon les exigences de l'entreprise d'apprentissage et de l'apprenti-e.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions de nous indiquer ci-dessous le choix du domaine d'approfondissement retenu.

Les soussignés conviennent de choisir le domaine d'approfondissement suivant :

Décoration florale d'extérieur / d'intérieur

Entretien de jardins / de cimetières

L'entreprise d'apprentissage :

L'apprenti-e :

Raison sociale : .....

Nom, prénom : .....

Signature : .....

Signature : .....

Lieu et date : ....., le .....